

Essentiel **RSE**
2022



Coopérative agricole et groupe semencier international, Limagrain est détenu par des agriculteurs français. Focalisé sur les progrès de la génétique des plantes, le Groupe, 4^e semencier mondial, sélectionne, produit et commercialise des semences de grandes cultures et des semences potagères. Depuis le territoire de sa maison mère coopérative, en Limagne Val d'Allier, Limagrain a bâti des filières agroalimentaires uniques pour valoriser les productions de ses agriculteurs adhérents et a déployé ses activités dans 49 pays⁽¹⁾.



2 107
millions d'euros de
CHIFFRE D'AFFAIRES

1 300
ASSOCIÉS
COOPÉRATEURS

442
NOUVELLES
VARIÉTÉS LANCÉES
et environ

720
millions d'euros de chiffre
d'affaires issus des
PARTENARIATS
STRATÉGIQUES⁽²⁾

9 335
SALARIÉS
dans le monde
ET 86 NATIONALITÉS

6 000
VARIÉTÉS
COMMERCIALISÉES



10,5
Taux de fréquence
des accidents de travail
avec et sans arrêt

170 035
HEURES
DE FORMATION
pour un budget
de 3,6 millions d'euros

15,9
MILLIONS D'EUROS
d'intéressement
et participation versés
aux salariés



100 000 €
DE MÉCÉNAT
versés à des organismes
liés à la biodiversité,
dont plus de la moitié aux
réseaux de conservation
des ressources génétiques

47 722
TONNES DE DÉCHETS
PRODUITES
dont 77 % sont valorisées

105 144
TONNES DE CO₂e
émises (Scopes 1 & 2)

578 318
MWh D'ÉNERGIE
consommés, dont 7,8 %
d'énergies renouvelables

3 064 326
M³ D'EAU consommés,
dont 595 403 m³ d'eau
de ville



1,7 M€
EN ACTIONS
SOCIÉTALES ET
PHILANTHROPIQUES

Toutes les sociétés françaises de boulangerie-pâtisserie et d'ingrédients
CERTIFIÉES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
(BRC, IFS, FAMI-QS ou ISO 22 000 FSSC)

POUR ACCÉDER
À LA DPEF :



Chiffres clés issus de la Déclaration de performance extra-financière 2022 de Limagrain

⁽¹⁾ Implantations Groupe et sièges des partenariats stratégiques (liste : voir (2))

⁽²⁾ Partenariats stratégiques : AgReliant, AGT, Canterra Seeds, Genective, Hengji Limagrain Seeds, Seed Co, Soltis, Carthage Génétique et Prime Seed Co

Conception, rédaction :

Direction Responsabilité Sociétale des Entreprises
Groupe (RSE)

Conception graphique :

Agence PatteBlanche, AllContents AURA

Crédits photos :

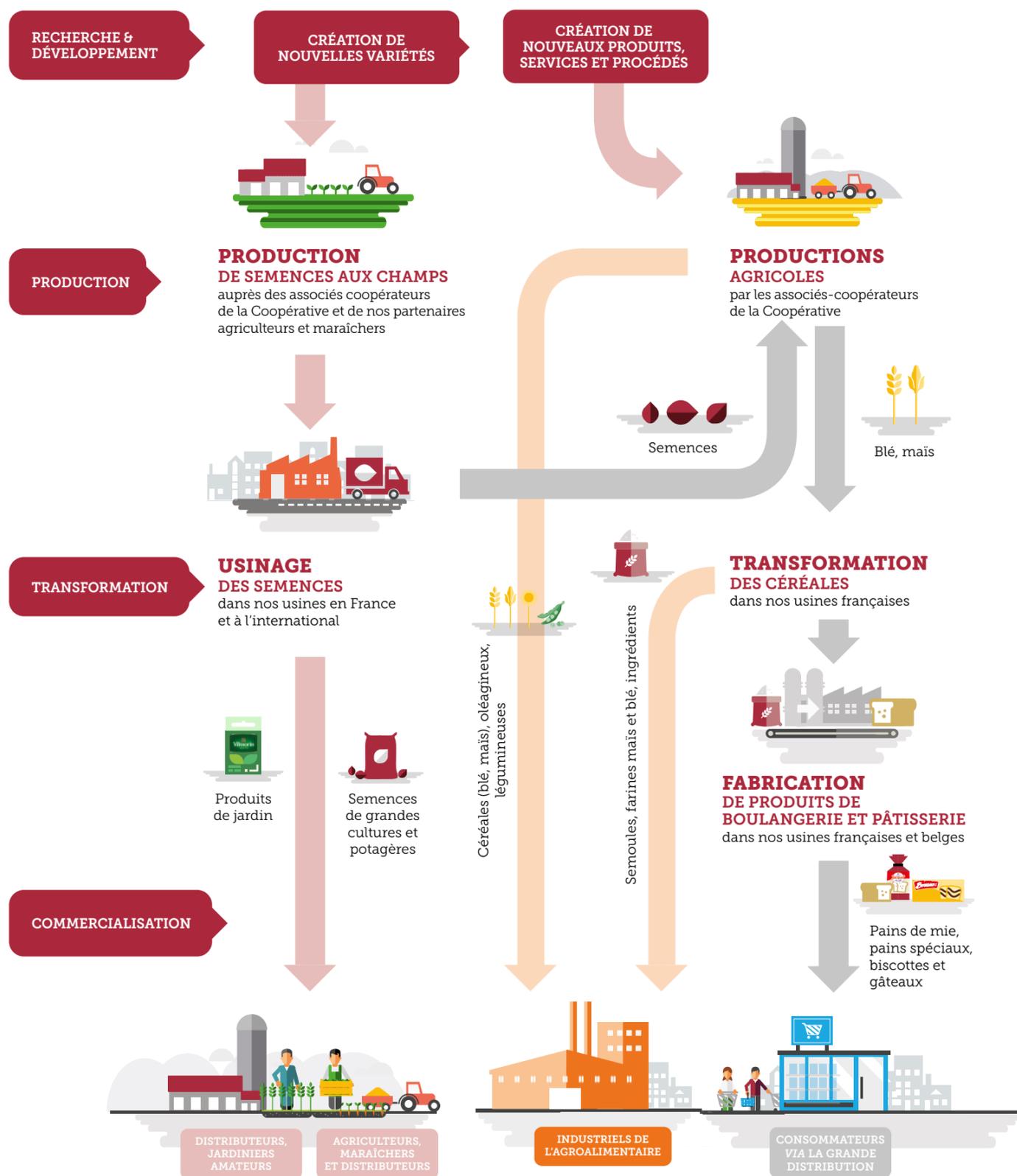
Photothèque Limagrain et ses filiales, Vincent Bouchet,
Yann Cabello, Jérôme Chabanne, Renaud Tinturier,
Adobe Stock, Fair Planet.

Impression :

Colorteam, imprimé sur papier FSC MIXED CREDIT



Le modèle de création de valeur



Ressources

- 85,4 % du capital** du Groupe détenus par la Coopérative, lui conférant une grande stabilité de son actionariat
- Depuis son origine, une **forte part du résultat réinvestie** dans le développement de Limagrain
- Portefeuille de marques reconnues**
- 16,2 % du chiffre d'affaires semences⁽¹⁾ investis** dans la recherche
- Plus de 50 ans d'expérience** dans la création variétale et la production de semences
- Une contribution active à la **préservation de la diversité génétique des espèces cultivées**
- De multiples partenariats** scientifiques, industriels et commerciaux

Contributions

- 15,9 millions d'euros d'intéressement et participation** versés aux salariés
- Environ **6 000 variétés** commercialisées
- Participation aux réseaux de conservation des ressources génétiques et plus de 100 000 €** de mécénat versés à des organismes liés à la biodiversité, dont Crop Trust
- 10 millions d'euros investis dans l'amélioration des impacts environnementaux** en 2021-2022
- 1,7 million d'euros** en actions sociétales et philanthropiques
- Une contribution à la croissance** de la production alimentaire liée aux progrès génétiques apportés par les nouvelles variétés
- Développement du Clean label⁽²⁾** par Limagrain Ingredients

⁽¹⁾ Prise en compte des activités semences destinées aux marchés professionnels et intégrant 50 % des activités d'AgReliant.

⁽²⁾ Synonyme d'une déclaration claire, « propre » et compréhensible pour le consommateur. Le Clean label exclut les termes techniques et les ingrédients artificiels, y compris les additifs.

Stratégie RSE



Il y a 10 ans, Limagrain déployait son 1^{er} programme RSE Groupe et s'engageait au sein du Pacte Mondial, le cadre d'engagement volontaire initié par les Nations Unies. Cette démarche d'amélioration continue a permis de créer de la valeur au service des 1 300 associés coopérateurs, des 9 335 salariés du Groupe et de ses parties prenantes. Aussi, Limagrain contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable au travers de ses activités de semences et de produits agroalimentaires et d'actions spécifiques : filières agroalimentaires, innovations, programme de santé et de sécurité, politique sociale, engagement sociétal, démarche environnementale, éthique des affaires, etc.

Déployer la démarche de responsabilité sociétale

Limagrain a formalisé son premier programme de Responsabilité Sociétale d'Entreprise dès 2012. Sa démarche structurait des enjeux auxquels le Groupe répondait déjà à travers ses activités, ses actions quotidiennes et ses relations avec les parties prenantes, guidées par ses valeurs de Progrès, de Persévérance et de Coopération.

Le troisième programme RSE a été défini en 2019 en lien avec les enjeux issus de la matrice de matérialité et en cohérence avec la norme ISO 26000 (déclinée au secteur agroalimentaire) et les dix principes du Pacte Mondial. Arrivant à échéance cette année, le programme actuel est en cours de révision.

En complément du programme de Limagrain, chaque Business Unit peut développer une démarche RSE spécifique à ses propres enjeux, tout en intégrant les politiques Groupe applicables dans toutes ses entités.

Les domaines du programme RSE Limagrain 2019-2022



ÉCONOMIQUE

- Concourir à la performance durable des exploitations des associés coopérateurs
- Proposer des solutions innovantes et responsables issues de la génétique des plantes



ENVIRONNEMENTAL

- Préserver et enrichir la biodiversité végétale
- Limiter l'impact environnemental des activités



SOCIAL

- Créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel
- Promouvoir une culture commune⁽¹⁾



SOCIÉTAL

- Agir selon les principes éthiques et code de conduite
- S'engager auprès des communautés des territoires des implantations de Limagrain
- Nourrir le dialogue sociétal sur les enjeux de la semence⁽¹⁾

⁽¹⁾ Enjeux à retrouver dans la Déclaration de performance extra-financière 2022, disponible sur www.limagrain.com ou en suivant :



ZOOM SUR...

L'adhésion au Global Compact et la contribution aux Objectifs de Développement Durable

En tant que coopérative agricole et groupe semencier dirigés par des agriculteurs, Limagrain contribue à la sécurité alimentaire de ses territoires d'implantation. D'une part, les filières valorisant les productions de blé et de maïs des adhérents de la Coopérative fournissent aux consommateurs des produits de boulangerie-pâtisserie et, aux industriels de l'agroalimentaire, des ingrédients. D'autre part, l'activité semencière, point de départ de toute production alimentaire, a un impact déterminant sur les conditions de vie des populations.

Conscient de cette responsabilité majeure, Limagrain s'est engagé auprès du Global Compact depuis 2013 et publie ses avancées en matière de droits humains, de normes internationales du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Limagrain contribue par ailleurs à plusieurs Objectifs de Développement Durable formalisés par l'Organisation des Nations Unies.



Concourir à la performance durable des exploitations des associés coopérateurs

Créée et dirigée par des agriculteurs, la Coopérative Limagrain a pour mission depuis plus de 50 ans de concourir à la performance durable des exploitations de ses adhérents dans les trois dimensions de cette durabilité : économique, sociale et environnementale. Elle leur propose, dans le cadre de filières, des surfaces de production accompagnées de débouchés à forte valeur ajoutée et une rémunération de leur engagement coopératif leur permettant de déployer des projets de moyen et de long terme.

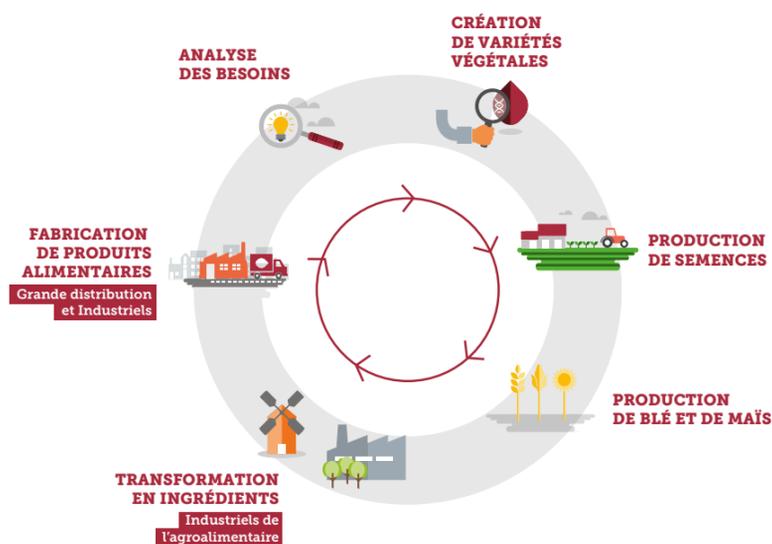


Notre démarche

Limagrain est le seul acteur du marché des produits céréaliers capable de maîtriser l'intégralité de ses filières maïs et blé, de la création de la variété à la production d'ingrédients ou de pain. La Coopérative s'appuie sur le dispositif de recherche du Groupe pour développer des variétés spécifiques et adaptées au terroir auvergnat, répondant aux exigences des agriculteurs, aux qualités technologiques recherchées par les clients et aux attentes des consommateurs.

De nouvelles filières ont été lancées afin de proposer des surfaces contractualisées supplémentaires aux adhérents, de diversifier leurs productions tout en intégrant un intérêt agronomique (rotation des cultures, fixation de l'azote dans le sol, etc.) et de répondre à la demande sociétale (développement de protéines végétales dans l'alimentation, etc.). Elles visent la production et la transformation de légumineuses à graines, la production de foin de luzerne et la production d'insectes en partenariat. La Coopérative s'engage par ailleurs auprès de ses associés coopérateurs dans la digitalisation de l'agriculture avec des outils de mesure, de suivi et de pilotage des cultures.

Nos filières céréalières



Nos chiffres clés 2022



1 300
associés
coopérateurs
installés dans
la plaine de
Limagne Val d'Allier



43 000
hectares
de cultures
contractualisés,
dont 22 000 hectares
en blé



650
exploitations
utilisent Limagine
(outil informatique
de suivi des cultures)

ZOOM SUR...

Un nouveau moulin à blé au service de l'avenir de la filière blé



Situé en plein cœur de la Limagne, le nouveau moulin à blé de Limagrain Ingrédients s'inscrit dans la stratégie de valorisation des productions de blé des agriculteurs adhérents de la Coopérative. Ce nouvel équipement industriel permet d'une part d'assurer une transformation de leur blé pour les décennies à venir sur leur territoire et, d'autre part, de poursuivre le développement de l'activité meunerie de Limagrain.

Ce moulin répond aux exigences de qualité, fixées par les plus hauts standards européens et internationaux, de régularité et de sécurité alimentaire. Il permet d'approvisionner la boulangerie industrielle dont Jacquet Brossard

et la filière régionale de boulangerie artisanale. Situé à proximité des silos de stockage de la Coopérative, il s'inscrit dans une démarche de circuit-court agroalimentaire. Les variétés de blé, sélectionnées par les chercheurs du Groupe, cultivées par les adhérents sur plus de la moitié des surfaces contractualisées par la Coopérative, sont transformées en farine dans le moulin, puis en pain dans l'usine de Jacquet Brossard. Toutes ces activités sont rassemblées dans un rayon de 40 km. Le transport des grains a ainsi pu être optimisé avec une économie de 70 000 km/an. Le site a reçu la certification ISO 50001 qui vise l'amélioration de la performance énergétique.



Proposer des solutions innovantes issues de la génétique des plantes

L'agriculture fait face à de nombreux défis, au premier rang desquels la satisfaction des besoins alimentaires d'une population mondiale en croissance. Pour le relever, la production agricole doit croître de 60 % d'ici à 2050⁽¹⁾ dans un contexte de raréfaction des ressources et de variations climatiques plus intenses. Disposant d'un savoir-faire séculaire dans la création variétale et n'ayant aucune activité agrochimique, Limagrain est convaincu que la semence, premier maillon de la chaîne alimentaire, est à même de contribuer à répondre à ces enjeux. Le Groupe ambitionne d'apporter, par la génétique et ses nouvelles variétés, des solutions performantes et durables pour toutes les formes d'agriculture.

Notre démarche

Les équipes de sélection s'attachent au quotidien à créer des variétés qui répondent aux attentes des agriculteurs et maraîchers, quels que soient leur système de production agricole, leur problématique et leur territoire géographique. Elles sélectionnent des variétés plus productives, mieux adaptées au changement climatique et aux spécificités des différents territoires, plus résistantes et disposant de qualités nutritionnelles améliorées. Porteuses de solutions pour les producteurs, ces nouvelles variétés contribuent également à l'amélioration des performances économiques des agriculteurs, tout comme l'amélioration des performances environnementales à rendement constant.

Limagrain intègre aussi dans ses recherches les nouvelles pratiques agronomiques liées aux nouvelles technologies, notamment celles issues du digital. Il s'agit en particulier de l'agriculture de précision qui permet, par la modélisation de données, d'aider l'agriculteur dans la conduite de son exploitation : suivi de la biomasse des espèces de pleins champs à l'aide d'images satellites, estimation du rendement à la parcelle, cartes pour mieux paramétrer les semis, etc. La connaissance et la protection des sols font également l'objet de travaux.

Nos chiffres clés 2022



16,2 %
du chiffre d'affaires semences⁽¹⁾
consacrés
à la recherche



Environ
6 000
variétés
commercialisées
en 2021-2022



Des programmes
de sélection portant sur
55
espèces potagères
et de grandes cultures

ZOOM SUR...



L'accès des petits agriculteurs à des semences de qualité et des espèces locales

Pour Limagrain, seule la complémentarité de toutes les formes d'agriculture est à même de répondre aux enjeux alimentaires. L'accessibilité à des semences de qualité par tous les agriculteurs est un gage d'amélioration de l'alimentation, en premier lieu dans les agricultures vivrières. Le Groupe s'attache ainsi à développer l'accès des petits agriculteurs à des semences de qualité et à des espèces locales.

Premier semencier à s'engager auprès de Fair Planet en 2012, Limagrain soutient ainsi l'action de l'ONG auprès des petits producteurs en Éthiopie et en Tanzanie. Fair Planet assure le développement de la production légumière par l'expérimentation de

variétés performantes adaptées aux spécificités climatiques et agronomiques locales et les forme à leur utilisation. L'objectif de Fair Planet, « Comblent le déficit semencier »⁽²⁾, vise à casser le cercle vicieux qui lie mauvaise qualité des semences, faible production légumière, malnutrition et pauvreté. Sur la base d'une étude d'impact, Fair Planet estime que, depuis sa création, 75 000 petits agriculteurs éthiopiens ont été touchés directement ou indirectement par son programme. Fair Planet intervient désormais en Tanzanie avec une première étape de tests de variétés, afin de déterminer celles les plus à même de s'adapter aux conditions locales et de répondre aux attentes des agriculteurs.

⁽¹⁾ Source : FAO. Food report 2019. IFPRI 2018

⁽¹⁾ Prise en compte des activités semences destinées aux marchés professionnels et intégrant 50 % des activités d'AgReliant.

⁽²⁾ « Bridging the seed gap ».

Créer un environnement propice à l'épanouissement professionnel



Limagrain entend favoriser le développement de ses collaborateurs pour permettre à chacun de s'épanouir dans son travail, d'enrichir ses compétences et de s'engager pour porter le développement du Groupe. Guidée par cet objectif, la politique de Ressources Humaines s'appuie sur les valeurs du Groupe – progrès, persévérance et coopération, ses principes managériaux – responsabilisation, collaboration et respect, ainsi que sur des engagements fondamentaux : respect des droits humains, santé et sécurité au travail et qualité du dialogue social.

Notre démarche

1. Assurer la sécurité des personnes

Répartis dans 49 pays et actifs dans des conditions et des environnements divers, les 9 335 collaborateurs font partie des actifs les plus précieux de Limagrain : aucun d'entre eux ne doit, d'une quelconque manière dans le cadre de son activité professionnelle, mettre en danger son intégrité physique ou morale. Il ne peut y avoir de performance durable sans sécurité. Les risques liés à la sécurité des salariés font donc l'objet d'une politique volontariste et d'une attention quotidienne.

Depuis 2014-2015, Limagrain a impulsé une politique de sécurité au travail fondée sur une forte implication du management. Son objectif est

d'agir à la fois sur l'organisation et les comportements, qui s'avèrent essentiels dans la causalité des accidents, afin de prévenir efficacement ces derniers.

Limagrain s'est fixé un nouvel objectif de TF2⁽¹⁾ à 6 en 2026. Pour y parvenir, un programme de prévention est déployé, dont les axes majeurs reposent sur le développement et l'harmonisation de la culture sécurité, le renforcement de l'approche managériale de la sécurité et la professionnalisation des pratiques.

2. Attirer tous les talents

Le niveau de performance de Limagrain, en particulier en matière d'innovation, repose sur des métiers requérant une

expertise spécifique. La localisation des implantations, rarement situées dans les grands centres urbains, peut constituer un frein au recrutement. Aussi, la capacité à attirer les talents est un enjeu fort.

Limagrain déploie en conséquence sa marque employeur en valorisant ses forces, sa culture, ainsi que la diversité de ses métiers et des parcours au travers de nombreuses actions dont l'espace carrière du site web, les réseaux sociaux et les forums écoles. Le Groupe développe également des partenariats privilégiés avec des établissements d'enseignement supérieur comportant soutien financier et actions destinées aux étudiants et jeunes diplômés.

Nos chiffres clés 2022

TF2⁽¹⁾ :

10,5

au 30 juin 2022

Part des heures de formation dédiées à la sécurité :

28,8 %

Nombre de candidatures par offre publiée :

Près de 40

en moyenne

Audience LinkedIn :

+11 828

abonnés au cours de l'année

Montant versé aux salariés en intéressement et participation :

15,9 M€

soit 19,3 % du résultat net

⁽¹⁾ Le TF2, calculé sur 12 mois glissants, représente le taux de fréquence des accidents des salariés avec et sans arrêt, soit le nombre total des accidents reporté par million d'heures travaillées.

ZOOM SUR...

La politique de rémunération et d'avantages sociaux

Limagrain propose à l'ensemble de ses collaborateurs une offre de rémunération promouvant la collaboration au sein du Groupe et reconnaissant les contributions individuelles à un projet plus large. Les rémunérations sont à la fois appréhendées de manière globale pour une équité de traitement et adaptées au contexte de l'emploi local, afin de se situer au plus près des attentes des salariés. En plus du salaire, la rémunération est composée d'une couverture santé et de prévoyance, d'un dispositif d'intéressement et de participation aux résultats, étendu de manière volontaire à l'ensemble

des filiales de Limagrain détenues à plus de 50 % de leur capital. Enfin, un Plan d'Épargne Groupe (PEG), dont les frais de fonctionnement sont pris en charge par Limagrain, est proposé aux salariés français. Parmi les trois fonds qui constituent le PEG, figure un fonds solidaire, socialement responsable, labellisé par des organismes de référence en la matière. Un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO), comportant un abondement destiné à accompagner les salariés dans leur effort de constitution d'une épargne retraite, a été instauré depuis 2011-2012.





Notre démarche

3. Développer et fidéliser les talents

La performance de l'activité de Limagrain repose notamment sur ses capacités d'innovation, de développement international et de gestion dans un environnement multiculturel. La gestion des carrières, la mobilité et la formation constituent donc un enjeu majeur lié au risque de décalage entre les besoins de l'activité et les compétences disponibles. Elles permettent par ailleurs de donner des perspectives d'évolution aux collaborateurs tout en développant leur employabilité.

Le développement des collaborateurs se traduit d'abord par des entretiens tout au long de leur carrière. Des revues de talents sont organisées en complément, chaque année, dans toutes les Business Units de Limagrain ainsi qu'au niveau du Groupe. Les objectifs sont de détecter les talents internes, de faire émerger des profils potentiels pour les postes clés, de préparer les successions et de favoriser

les mobilités et les promotions internes. Limagrain promeut et valorise cette mobilité interne pour tous les collaborateurs, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle. Plusieurs politiques de mobilité internationale sont définies pour l'ensemble du Groupe, avec des conditions avantageuses et incitatives pour les collaborateurs. Elles veillent en particulier à favoriser l'intégration dans le pays d'accueil et le retour des collaborateurs dans leur pays d'origine.

Enfin, Limagrain déploie une politique volontariste en matière de formation. Ainsi au cours de l'exercice, le Groupe a consacré 3,6 millions d'euros à la formation de ses collaborateurs, incluant le budget de Limagrain Academy, répartis notamment entre la santé/sécurité, l'amélioration de l'expertise métier et le management.

4. Favoriser la diversité et l'inclusion

La diversité et l'inclusion des populations au sein de Limagrain

font partie intégrante de l'ambition du Groupe, rappelée dans ses Principes éthiques et Code de conduite. L'objectif fixé est d'être une entreprise reconnue pour la diversité et l'inclusion de tous ses talents, et au sein de laquelle chaque personne peut développer son potentiel tout en valorisant sa singularité, créant ainsi de la valeur ajoutée pour le Groupe.

Cette ambition s'appuie sur trois piliers : garantir la non-discrimination, s'engager pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et promouvoir toutes les diversités et en particulier la diversité culturelle et générationnelle. Une feuille de route sera mise en place l'an prochain pour alimenter ce programme. D'ores et déjà, Limagrain se fixe pour objectif d'atteindre, en 2026, une part d'au moins 30 % de salariés du sexe sous-représenté parmi les Dirigeants et Cadres de Direction, ainsi qu'au sein des « Leadership Teams » de l'ensemble de ses Business Units.

Nos chiffres clés 2022



Turn-over :
11,8 %



67,6 %
des effectifs permanents ont suivi au moins une formation au cours de l'exercice



38,8 %
de femmes dans l'effectif permanent



Taux de maintien dans l'emploi des « seniors » (> 57 ans) Monde :
93,6 %

ZOOM SUR...

Limagrain Academy : le dispositif Groupe pour le développement des compétences

Fondée en 2013, Limagrain Academy dispense des apprentissages sur quatre piliers : un pilier culturel autour de la culture Groupe et du sentiment d'appartenance pour tous les salariés, un pilier managérial pour déployer une culture managériale commune, un pilier leadership pour les Cadres de Direction et Dirigeants et un pilier métiers destiné aux experts.

Ces enseignements, dont le périmètre touche un public transversal aux différentes Business Units, apportent un complément aux programmes de développement réalisés dans les filiales. Ils permettent de croiser des informations propres aux différentes activités avec des informations plus globales sur le Groupe et d'initier des réseaux de partage de compétences.



Préserver et enrichir la biodiversité végétale

La biodiversité végétale cultivée permet, au travers de croisements, de créer de nouvelles variétés améliorées, adaptées aux enjeux alimentaires, environnementaux et sociétaux. Plus cette diversité génétique est grande, plus les possibilités de créer de nouvelles variétés sont nombreuses. Préserver la biodiversité des espèces cultivées en maintenant des milliers de variétés, tout en l'enrichissant grâce au lancement de plusieurs centaines de variétés par an, sont des missions inhérentes au métier de semencier.



Notre démarche

La création variétale nécessite d'accéder aux ressources génétiques et d'utiliser des technologies en constante évolution. Parce qu'il dépend du cycle végétatif de la plante, ce processus de sélection s'étale en moyenne sur 7 à 10 ans. De fait, Limagrain attache une attention particulière au bon équilibre entre libre accès aux sources de variabilité génétique et protection des droits des créateurs de nouvelles variétés, système indispensable au financement de la recherche. Le Groupe donne ainsi accès à ses variétés commerciales comme base de recherche et de création variétale en appliquant le principe de l'exemption du sélectionneur. Celui-ci est contenu dans le système *sui generis* de protection de la propriété intellectuelle spécifique aux semences,

le Certificat d'Obtention Végétale. Dans le même objectif et lorsque le contexte compétitif et économique dans un pays impose de protéger ses variétés commerciales par brevet, Limagrain respecte ses principes fondateurs en étant toujours disposé à accorder des licences pour utiliser ses variétés comme source de variabilité génétique. Le Groupe s'engage à défendre cette position au sein du secteur semencier.

La diversité génétique des plantes ayant toujours été à la base de tout processus d'amélioration, Limagrain veille avec la plus grande attention à respecter les règles internationales régissant l'accès aux ressources génétiques. Le Groupe s'investit d'une part dans la conservation de la biodiversité végétale en contribuant

aux activités des banques de gènes. D'autre part, pour enrichir constamment l'offre de variétés, Limagrain réalise un effort intense de prebreeding, c'est-à-dire d'identification des caractéristiques intéressantes présentes dans les ressources génétiques sauvages, puis d'introduction de ces caractéristiques dans ses variétés commerciales. De cette manière, chaque variété nouvelle sur le marché apporte une amélioration et se distingue de celles déjà vendues, contribuant ainsi à l'élargissement de la biodiversité des espèces cultivées.

Nos chiffres clés 2022



55
espèces
potagères
et de grandes
cultures
et environ
6 000 variétés
commercialisées



442
nouvelles
variétés
commercialisées
en 2021-2022



100 000 €
de soutien versés
aux banques de gènes
Crop Trust et Ghana
(Council for Scientific
and Industrial
Research - Plant
Genetic Resources
Research Institute)

ZOOM SUR...

Limagrain soutient les banques de gènes et notamment le Crop Trust et la réserve mondiale des semences de Svalbard en Norvège

Limagrain s'investit dans la conservation de la biodiversité végétale en contribuant aux activités des banques de gènes. Sa contribution est d'abord non-financière : elle se traduit par la mise à disposition de matériel génétique à travers certaines collections nationales et par la collaboration à la maintenance des collections. Le Groupe soutient également financièrement l'activité de certaines de ces banques, par le cofinancement de collectes *in situ*.

Parmi les nombreux accords, Limagrain a choisi de soutenir le Crop Trust depuis 2021. Créé en 2004 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

(FAO) et Biodiversity International, le Global Crop Diversity Trust agit dans le cadre des règles internationales pour assurer la conservation et la disponibilité de la diversité des cultures dans les banques de gènes, pour la sécurité alimentaire mondiale. Le Crop Trust, en collaboration avec le gouvernement norvégien et NordGen, gère et finance le travail de la réserve mondiale des semences de Svalbard en Norvège (Svalbard Global Seed Vault) : une sauvegarde sûre et sécurisée pour les collections de semences en provenance du monde entier. Limagrain s'est engagé à lui apporter un soutien financier pendant 3 ans pour un montant de 50 000 euros par an.

Limiter l'impact environnemental des activités



Particulièrement vigilant à limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, Limagrain intègre la prévention du risque environnemental dans sa politique de gestion des risques. Le Groupe met ainsi en œuvre des standards applicables à l'ensemble de ses sites à travers le monde. Cette approche inclut également la bonne gestion de l'utilisation des ressources naturelles et des déchets en matière de quantification, d'optimisation et d'approches innovantes.

Notre démarche

La politique de gestion des risques environnementaux s'attache en priorité à :

- comprendre et respecter les obligations externes de Limagrain, développer une culture de l'amélioration continue et de l'excellence opérationnelle par la formation des salariés, la remontée et l'analyse des incidents et le partage des apprentissages ;
- prévenir et réduire, chaque fois que possible, les impacts négatifs, directs et indirects, des activités du Groupe sur l'environnement et sur les communautés de ses territoires d'implantation.

À cette fin, le Groupe a défini en 2018 un programme spécifique pour limiter les impacts environnementaux de ses activités. Il repose sur la mise en place progressive d'un système de management environnemental applicable sur l'ensemble des sites. Quatre thématiques sont retenues dans ce programme et font l'objet d'objectifs précis : la valorisation des déchets, la baisse de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, l'optimisation de la consommation d'eau et la protection des écosystèmes présents sur nos sites.

Pour chacun de ces quatre axes, les sites de Limagrain mettent en place de nombreuses actions de nature et d'ampleur très diverses. Les impacts environnementaux sont pris en compte dans les choix d'investissements ou dans les opérations de maintenance. Les pratiques quotidiennes, qu'elles soient liées au processus de fabrication ou aux habitudes de vie dans le cadre professionnel, sont aussi largement réétudiées à l'aune de ces objectifs.

Nos chiffres clés 2022



32,7 %

Part du chiffre d'affaires des sociétés disposant d'un site industriel couvert par un **système de management environnemental**



10 M€

consacrés à **331 actions** visant à **réduire les impacts environnementaux** des sites



Norme Environnement ISO 14001 :

3 sites

certifiés en Israël et en Turquie



Norme Énergie ISO 50001 :

2 sites

certifiés en France

ZOOM SUR...

Quelques-unes de nos actions en matière...

D'énergies renouvelables

Dans le cadre d'un PPA (Power Purchase Agreement) d'une durée de 3 ans, conclu avec EDF, l'intégralité de l'électricité produite par un parc éolien en Moselle est fournie aux sites français de Limagrain depuis le 1^{er} janvier 2022. Cela peut représenter jusqu'à 11 % de la consommation électrique de Limagrain en France. L'exercice 2021-2022 intègre également cette année la production d'électricité photovoltaïque sur quelques sites aux Pays-Bas et aux États-Unis avec une surface de panneaux d'environ 7 000 m².



De bilan carbone

Limagrain poursuit ses travaux visant à formaliser une trajectoire Groupe de réduction des émissions de GES et réalise progressivement des empreintes carbone à l'échelle de ses activités principales (produits agroalimentaires, semences potagères et semences de grandes cultures).

De consommation d'eau

Directement dépendante des aléas climatiques, la consommation d'eau est principalement destinée à l'irrigation des serres, des parcelles de culture et à l'usage domestique. De nombreuses actions d'économies sont conduites en particulier dans le choix de systèmes d'irrigation, tels que le goutte-à-goutte ou la mise en place de systèmes de récupération d'eau de pluie.

S'engager auprès des communautés des territoires

Implanté dans 49 pays au travers de plus de 150 sites, Limagrain contribue à l'activité agricole, au développement de l'emploi permanent et saisonnier et de la sous-traitance dans des territoires ruraux. Plus globalement, grâce à l'engagement des filiales auprès des communautés de leurs territoires d'implantation, le Groupe soutient le développement des territoires et des communautés locales dans les domaines agricole, éducatif, environnemental, social, sportif ou bien encore ceux en lien avec la santé et la nutrition.

Notre démarche

Très attaché à son territoire d'origine, Limagrain soutient son développement et interagit avec son écosystème local dans le cadre de multiples actions. Menées seules ou en partenariat avec les acteurs publics, privés ou associatifs, elles concernent divers domaines comme la recherche, l'emploi, l'industrie, l'éducation, l'environnement et le sport.

Convaincu que la formation est un enjeu pour contribuer au dynamisme d'un territoire et qu'un groupe doit pouvoir recruter localement des candidats disposant des meilleures formations, Limagrain s'engage auprès des établissements d'enseignement supérieur de la région comme la Fondation Université d'Auvergne, l'École de Commerce de Clermont-Ferrand ou

le Hall 32, école clermontoise dédiée aux métiers de l'industrie.

Souhaitant s'associer à la culture du rugby fortement ancrée dans le territoire auvergnat, Limagrain soutient l'ASM-Clermont Auvergne depuis 2009 en tant que partenaire majeur du club, qui a depuis gagné à deux reprises le titre de Champion de France. Le Groupe s'est également engagé en 2021-2022, avec quinze autres entreprises auvergnates, dans la création de la fondation ASM Impulsion Auvergne dont l'objectif est d'impulser les bienfaits du sport et d'aider à la réalisation de projets sociétaux.

Implantées sur tous les continents, les Business Units entretiennent également un dialogue qualitatif avec leurs parties

prenantes et développent une approche partenariale dans leur communauté. En matière de philanthropie, elles partagent certaines causes comme favoriser l'accès à des semences de qualité, développer la pédagogie autour de leur usage, contribuer à l'éducation et à l'amélioration des conditions de vie, sensibiliser aux pratiques du jardinage ou soutenir des actions en faveur de l'environnement. Enfin, les Business Units des activités agroalimentaires et potagères font régulièrement des dons de produits alimentaires (pains, gâteaux, farine, etc.) et de productions légumières à des banques alimentaires et à des structures sociales.

Nos chiffres clés 2022



1 662 140 €

consacrés à des actions sociétales, dont 28,1 % en dons et 71,9 % en soutiens financiers



2^e employeur privé d'Auvergne avec

1 531

salariés permanents en Limagne Val d'Allier



5 997

saisonniers, soit 1 310 équivalents temps plein

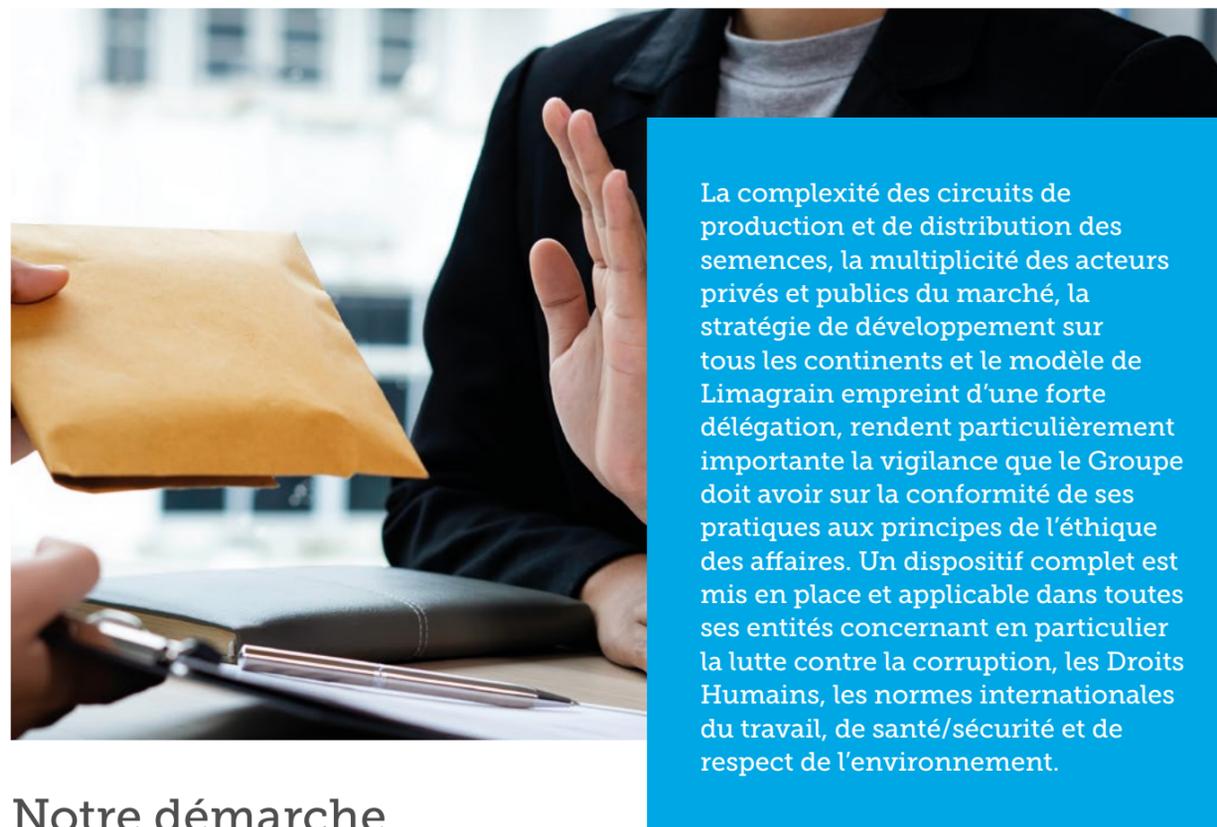
ZOOM SUR...

L'engagement du Groupe et de ses salariés face à la guerre en Ukraine



Limagrain est présent en Ukraine et en Russie au travers de trois Business Units des activités Semences de Grandes Cultures et Semences Potagères. Face à la guerre en Ukraine, Limagrain et ses salariés se sont mobilisés pour apporter le soutien et l'assistance nécessaires aux collaborateurs et à leurs familles, touchés par ce conflit d'envergure. Dans le cadre du plan d'accompagnement global mis en place, de nombreuses actions de solidarité ont été conduites. Dès les premiers jours de la guerre, le Groupe a décidé de soutenir deux organisations humanitaires internationales et a invité les salariés du Groupe et les adhérents de la Coopérative à s'y associer. 53 000 euros de dons ont été versés auprès de la Croix-Rouge et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Limagrain Europe a complété ce dispositif en ouvrant un fonds de solidarité destiné à financer, sur le long terme, les actions de soutien aux salariés ukrainiens de la Business Unit et à leurs familles qui ont dû se relocaliser. Ce fonds a permis de collecter un peu plus de 20 000 euros. En complément de ces dons financiers, plusieurs Business Units, souvent à l'initiative des salariés, ont organisé des collectes de produits de première nécessité (vêtements, produits alimentaires et divers) et leur expédition. Enfin, Limagrain s'est associé à l'interprofession dans une action de dons de semences potagères destinées à l'Ukraine.

Agir selon les Principes éthiques et Code de conduite



Notre démarche

Pour répondre aux problématiques éthiques, Limagrain a mis en place une politique et des outils pour promouvoir le réflexe de questionnement des collaborateurs. L'objectif est de favoriser l'esprit de responsabilité de chacun et de s'appuyer sur l'intelligence collective pour apprendre à gérer les ambiguïtés, la complexité et interpréter les règles avec discernement, dans toute situation.

L'éthique des affaires se déploie par l'application des Principes éthiques et Code de conduite traduit en 17 langues et disponibles tant pour les salariés sur l'Intranet que pour les parties prenantes externes sur le site internet. Accompagné d'un e-learning disponible sur l'Intranet, il fournit aux salariés des références éthiques

et les règles auxquelles ils doivent se conformer.

Les Principes éthiques et Code de conduite s'inscrivent dans le cadre de plusieurs textes internationaux dont le Groupe partage les principes, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions principales de l'Organisation Internationale du Travail et la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant.

Limagrain est également signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis décembre 2013. Il s'engage ainsi à promouvoir et à respecter les principes relatifs aux Droits Humains au sein des équipes dans l'ensemble du Groupe et dans sa sphère d'influence,



et à veiller à ne pas se rendre complice de leur violation. À cet égard, les Principes éthiques et Code de conduite constituent un document opposable pour toutes les entités du Groupe dans le monde.

Nos chiffres clés 2022



4 210

salariés formés par l'e-learning du Code de conduite, soit environ 70 % des salariés connectés



1 227

salariés non-connectés sensibilisés au Code de conduite, soit environ 40 % des salariés non-connectés



80,5 %

des 168 fournisseurs évalués⁽¹⁾ par la Coordination des Achats Groupe déclarent être **engagés dans une démarche RSE**

⁽¹⁾ Cette auto-évaluation de la maturité RSE repose sur des critères objectifs comme des évaluations RSE faites par des tiers, l'adhésion ou non au Global Compact ou des certifications ISO, dont la véracité est systématiquement vérifiée.

ZOOM SUR...

Le respect des Droits Humains et des Droits de l'enfant

Selon les zones géographiques, Limagrain peut faire appel à des sous-traitants pour assurer une partie de la production de semences. Ces derniers sont parfois amenés à recruter du personnel saisonnier. Le caractère temporaire de ces emplois peut être source de pression quant aux conditions de travail proposées à une main d'œuvre souvent dépendante. Dans ce contexte, Limagrain fait preuve d'une vigilance renforcée sur le respect des Droits Humains et des Droits de l'enfant.

Toutes les Business Units mettent en œuvre des actions spécifiques adaptées à leur marché parmi lesquelles des procédures, des clauses et des sanctions spécifiques dans les contrats de production, des actions de sensibilisation auprès des équipes assurant le suivi des productions chez les producteurs, des contrôles dans les zones de production de semences ou bien encore des actions concertées avec les parties prenantes locales.

La politique d'achats responsable

En matière de relations fournisseurs, Limagrain veille strictement au critère de non-dépendance économique et coordonne une partie significative

de ses conditions d'approvisionnements et d'achats au travers d'une organisation interne dédiée, la Coordination des Achats Groupe.

Par la nature même de leur activité, les acheteurs représentent une population particulièrement exposée au risque de corruption. Signée par plus de 450 acheteurs travaillant pour 20 sociétés du Groupe, une Charte éthique des achats formalise un engagement individuel à ne céder ni à la corruption, ni à d'autres pratiques non-éthiques.

Convaincu que la relation avec les fournisseurs est un levier important de création de valeur, ce Département fait régulièrement évoluer ses processus pour intégrer des critères socio-environnementaux en s'appuyant sur les référentiels d'achats responsables. Afin de s'assurer du respect des Droits Humains par les fournisseurs, notamment de la législation du travail, le processus Achat prévoit le suivi de l'Obligation de vigilance. Le process prévoit également, dans le cadre de la lutte contre la corruption, une Due Diligence et un suivi de tous ses fournisseurs actifs et nouveaux. En complément, le Département a mis en place un Request For Information (RFI) pour l'ensemble de ses fournisseurs actifs et potentiels, afin de mieux cerner les risques inhérents à une possible collaboration. Le RFI, digitalisé et en cours de déploiement dans les Business Units, apporte des renseignements sur l'organisation, la stratégie, les données financières, la politique qualité, la gestion des risques, la RSE, les plans de progrès, l'organisation de la supply chain et la motivation à développer des partenariats avec le Groupe.

**Pour plus d'informations,
consultez le rapport complet :**



Rapport de responsabilité
sociétale 2022

Limagrain 
de la terre à la vie

SIÈGE SOCIAL :

Biopôle Clermont-Limagne
14 rue Henri Mondor
63360 Saint-Beauzire
France

ADRESSE POSTALE :

CS 20 001 - 63360 Gerzat
France
Tél. +33 (0)4 73 63 40 00
Fax. +33 (0)4 73 63 40 44



www.limagrain.com

